Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres Produits.

Produit

Ostrum SRI Europe MinVol Equity
un Compartiment de Natixis AM Funds
R/A (EUR) (code ISIN : LU0935229400)

Ce Produit est géré par Natixis Investment Managers International, qui fait partie du Groupe BPCE, agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. Ce Produit est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de surveillance du secteur financier. Pour plus d'informations sur ce Produit, veuillez consulter le site www.im.natixis.com ou appeler le +33 1 78 40 98 40.

Le présent document d'informations clés est exact et à jour au 1er janvier 2025.

En quoi consiste ce Produit ?

Type Ce Produit est un Fonds OPCVM. Ce Produit est un Compartiment d'une Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois. Le Produit est régi par la partie I de la Loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010, telle qu'amendée.

Terme Ce Produit n'a pas de date d'échéance spécifique. Toutefois, ce Produit peut être dissous ou fusionné. Dans ce cas, vous serez informé par tout moyen approprié approuvé par la réglementation.

Objectifs L'objectif d'investissement du Produit est de surperformer l'Indice MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis sur sa durée minimale de placement recommandée de cinq ans, tout en offrant une volatilité plus faible.
L'Indice MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis réplique la performance des marchés d'actions européennes.

- La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. En pratique, le portefeuille du Produit est susceptible d'inclure des composants de l'Indice de référence, mais le Gestionnaire Financier a toute latitude pour sélectionner les titres composant le portefeuille dans les limites de la politique d'investissement du Produit. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.
- La politique d'investissement du Produit est principalement quantitative et consiste à utiliser des critères statistiques (principalement la volatilité et la corrélation) pour sélectionner des actions européennes qui permettront au Produit d'offrir une volatilité absolue inférieure à celle de son indice de référence. Le Gestionnaire Financier prend en compte les facteurs suivants :
  - la déviation standard de chaque action à titre individuel ;
  - la corrélation de chaque action par rapport aux autres actions ; et
  - la pondération de chaque action au sein du portefeuille.

  Lors de la constitution et de la gestion du portefeuille du Produit, le Gestionnaire Financier par Délégation prendra systématiquement en compte des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »), telles que, sans s'y limiter, les questions environnementales (émissions de carbone, traitement des déchets et stress hydrique), sociales (sécurité des employés, gestion du capital humain et respect des normes internationales du travail) et de gouvernance d'entreprise (composition des organismes de surveillance et de gouvernance et pratiques comptables). La stratégie d'investissement inclura un processus de sélection des émetteurs qui satisfont aux exigences ESG.
  L'analyse ESG du portefeuille couvrira à tout moment au moins 90 % des actions du portefeuille. L'évaluation ESG reste subjective et dépend de la qualité des informations disponibles fournies par des tiers et de leur impact sur les notations ESG, notamment en raison de l'absence d'une méthodologie mondiale standardisée sur les rapports ESG. Ce Produit ne dispose pas du label ISR français.
- Le Produit investit au moins 90 % de son actif net en actions européennes.
  L'exposition du Produit aux marchés d'actions européennes évolue entre 90 % et 110 % de son actif net.
  À tout moment, le Produit doit limiter à 60 % son exposition maximale à un pays.
  Le Produit peut investir jusqu'à 10 % de son actif net en instruments du marché monétaire et liquidités.
  Le Produit peut également investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des organismes de placement collectif.
- Le Produit peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et d'investissement.
- Les revenus perçus par le Produit sont réinvestis.
- **Les actionnaires peuvent procéder au rachat des Actions sur simple demande chaque jour ouvrable en France et au Luxembourg avant 13 h 30.**

Investisseurs de détail visés Le Produit convient aux investisseurs institutionnels et de détail qui acceptent de ne pas bénéficier d'une hausse totale des marchés d'actions européens afin de bénéficier d'une volatilité moindre, peuvent se permettre d'immobiliser du capital pendant une longue période (plus de 5 ans) et peuvent accepter des pertes de capital.

Informations pratiques

- **Dépositaire du Produit :** Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A
- Des informations complémentaires concernant le Produit (dont la version anglaise du prospectus complet, des rapports et des comptes de la SICAV dans son ensemble), ainsi que la procédure d'échange d'Actions d'un Compartiment à un autre, sont disponibles gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administratif. Le prix par action du Compartiment peut être obtenu au siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administratif.
- De plus amples informations relatives à la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com et des copies papier sont disponibles sans frais et sur demande.
- **Échange d'actions :** Chaque Compartiment de la SICAV est séparé, conformément à la loi. Vous n'avez pas la possibilité d'échanger vos actions contre des actions d'un autre Compartiment du Fonds. Toutefois, vous pourriez avoir la possibilité de demander le rachat de vos actions de ce Compartiment, puis de souscrire des actions d'un autre Compartiment. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus du Produit.
- **Fiscalité :** Ce Produit peut être assujetti à des régimes fiscaux spécifiques au Luxembourg. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter votre conseiller.
- **Informations destinées aux investisseurs en Suisse :** Le représentant et service de paiement de la SICAV en Suisse est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Zurich / Suisse, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich. Des exemplaires du prospectus, des statuts, des feuilles d'information de base, ainsi que des rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque plus faible — Risque plus élevé

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le Produit pendant 5 ans.

L'Indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. La devise de ce Produit peut être différente de celle de votre pays. Dans la mesure où vous pourriez recevoir des paiements dans la devise de ce Produit et non dans celle de votre pays, votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques importants pour le Produit non inclus dans l'indicateur synthétique de risque : néant.

Ce Produit n'inclut aucune protection contre les performances futures du marché, vous pourriez donc perdre tout ou une partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 EUR		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans**
Scénarios			
Minimum	Ce Produit n'inclut aucune garantie, vous pourriez donc perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**2 120 EUR**	**4 310 EUR**
	Rendement annuel moyen	-78,8 %	-15,5 %
Défavorable (*)	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**8 330 EUR**	**9 300 EUR**
	Rendement annuel moyen	-16,7 %	-1,4 %
Intermédiaire (*)	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**9 990 EUR**	**11 120 EUR**
	Rendement annuel moyen	-0,1 %	2,1 %
Favorable (*)	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**11 940 EUR**	**13 370 EUR**
	Rendement annuel moyen	19,4 %	6,0 %

(*) Le scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2015 et mars 2020 dans le cas d'un scénario défavorable, entre novembre 2018 et novembre 2023 dans le cas d'un scénario intermédiaire et entre décembre 2016 et décembre 2021 dans le cas d'un scénario favorable.

Que se passe-t-il si Natixis Investment Managers International n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du Produit sont conservés par Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., en tant que dépositaire du Produit. En cas d'insolvabilité de Natixis Investment Managers International, les actifs du Produit ne seront pas affectés. Toutefois, en cas d'insolvabilité du Dépositaire, il existe un risque de perte financière. Ce risque est néanmoins atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Produit.

En cas de défaillance du Dépositaire, il existe un système de compensation ou de garantie pour les investisseurs prévu par la loi.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	598 EUR	1 448 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	6,1 %	2,9 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,0 % avant déduction des coûts et de 2,1 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le Produit peut vous facturer, soit 106 EUR. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	4,00 % du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le Produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 400 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie.	Néant
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,85 %	178 EUR
	Le montant des coûts récurrents se fonde sur les frais de l'exercice clos en juin 2023. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre.	
Coûts de transaction	0,20 % de la valeur de votre investissement par an. *Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.*	20 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	Néant

Un investisseur qui s'engage dans des pratiques excessives de négociation ou de « market timing » peut être soumis à un prélèvement pouvant atteindre 2 %.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Cette durée correspond à la période pendant laquelle vous devez rester investi dans le Produit afin d'obtenir un rendement potentiel tout en minimisant le risque de perte. Cette durée est liée à la combinaison d'actifs, à l'objectif de gestion et à la stratégie d'investissement de votre Produit.

Vous pouvez demander la vente de votre Produit tous les jours. Vous pouvez recevoir moins que prévu si vous en sortez avant la fin de la période de détention recommandée. La période de détention recommandée est une estimation et elle ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Produit. Si vous souhaitez formuler une réclamation concernant la personne qui conseille ou vend le Produit ou sur le Produit lui-même, vous pouvez envoyer un e-mail au Service client à l'adresse ClientServicingAM@natixis.com ou écrire à Natixis Investment Managers International, 43 avenue Pierre Mendès France, 75648 Paris Cedex 13.

Autres informations pertinentes

Des informations sur les performances passées du Produit sont disponibles à l'adresse suivante : https://priips.im.natixis.com/past_performance?id=LU0935229400. Des données de performances passées sont présentées sur 10 ans.

Les précédents calculs de scénarios de performance mensuels du Produit sont disponibles à l'adresse suivante : https://priips.im.natixis.com/past_performance_scenario?id=LU0935229400.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.